



Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes de produits présentés par Maryline Caillat, Entrepreneur individuel - Artisan maroquinière installée au Village des Artisans d'Art, 1 rue du Miarou, 07 150 Vallon Pont d'Arc, enregistrée à la Chambre de métiers et de l'artisanat sous le numéro 90947077500018 dont les clients et acheteurs non professionnels peuvent accéder via le site internet <https://maryline.caillat.fr>.

Les CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet et précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des produits commandés par les clients.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et avoir accepté lesdites informations ainsi que les CGV au moment de sa commande.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur sur le site à la date de passation de la commande.

ARTICLE 1 • Les produits

Conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, le client peut, préalablement à toute commande, prendre connaissance sur le site des caractéristiques essentielles du ou des produit(s) qu'il désire commander en cliquant sur le lien correspondant au produit. Chaque produit fait l'objet d'une fiche descriptive contenant : le prix, la composition, ainsi que les caractéristiques particulières. Des différences minimales entre un produit et sa photographie peuvent exister, en raison notamment de la résolution et la définition des couleurs de l'écran de l'utilisateur.

Maryline Caillat se réserve le droit de modifier à tout moment la liste et les gammes de produits.

ARTICLE 2 • Le prix

Conformément à l'article L. 112-1 du Code de la consommation, les prix de vente des produits sont indiqués sur le site en euros et toutes taxes comprises. Les prix applicables à la vente de produits sur le site sont ceux en vigueur au jour de la passation de la commande du client. Ils ne comprennent pas les frais de livraison, facturés en supplément du prix des produits achetés et dont le montant toutes taxes comprises est indiqué au client avant la validation de la commande.

ARTICLE 3 • Commande et paiement des produits

Commande

Le client matérialise sa commande en remplissant le descriptif dans le formulaire prévu à cet effet. Le client saisit ses coordonnées. Il indique le ou les modèle(s) choisi(s) ou décrit sa commande à laquelle Maryline Caillat s'engage à répondre en la formalisant sous forme d'un devis.

Le client vérifie le contenu du devis avec montant total TTC de la commande et le retourne signé pour commande.



Le paiement peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire sur le compte de l'entreprise (RIB fourni sur devis et sur demande).

Lorsque l'encaissement sera effectif, le client recevra un courrier électronique de confirmation de sa commande, et récapitulant l'ensemble des articles commandés, l'adresse de facturation et de livraison.

Maryline Caillat se réserve le droit de ne pas valider une commande en cas de motifs légitimes et notamment en cas de :

- réclamations anormales ou abusives,
- commandes anormales au regard des quantités commandées,
- échanges et retours anormaux ou abusifs,
- litige(s) existant(s) avec le client,
- erreur de stock.

Maryline Caillat est à la disposition du client pour toutes questions relatives à sa commande à l'adresse : artisanartcuirvallon07@gmail.com.

Paiement

Le prix des produits achetés est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le client. La commande ne pourra être prise en compte qu'une fois le paiement pris en compte. En cas de défaut de paiement, Maryline Caillat se réserve le droit de bloquer la commande du client jusqu'à la résolution du problème.

Archivage de la commande

La confirmation de commande est enregistrée sur les registres de Maryline Caillat, eux-mêmes conservés sur un support fiable et durable. Le client accepte que la confirmation de commande soit considérée comme preuve des relations contractuelles intervenues entre le client et Maryline Caillat.

ARTICLE 4 • LIVRAISON

Étant donné le caractère artisanal de chaque production, Maryline Caillat précisera au cas par cas le délai de livraison selon le carnet de commande en cours.

ARTICLE 5 • RÉCEPTION DE LA COMMANDE – RÉCLAMATIONS – RETOURS

Réception de la commande

Le client est tenu de vérifier la conformité des produits reçus en exécution de sa commande au moment de la livraison. Si le client constate que le colis contenant le produit ou que le produit en lui-même a été abîmé, il est invité à le préciser sur le bordereau de livraison du transporteur. Toute anomalie concernant la livraison telle que : colis endommagé / produits manquants / produits détériorés / produits non conformes à la commande devra être notifiée dans les délais légaux suivants la réception de la commande et transmise par mail à artisanartcuirvallon07@gmail.com ou par courrier.



Garanties légales

Tous les produits bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 à L. 217-14, L. 411-1 et L. 411-2 du Code de la consommation, et de la garantie légale des défauts cachés prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

ARTICLE 6 • DROIT DE RÉTRACTATION

Maryline Caillat informe le client que tous ses produits sont personnalisés et personnalisables. En conséquence, le client ne dispose pas, conformément à la loi, de droit de rétractation. En effet, compte tenu du caractère unique et personnalisé des articles, ceux-ci ne peuvent être repris. Ce droit ne concerne pas les petites séries (porte-clés, porte-cartes...).

ARTICLE 7 • SERVICE APRÈS-VENTE

Maryline Caillat travaille avec des matériaux qu'il est possible de réparer. Si les produits n'ont pas de garantie à proprement parler, il est possible pour le client de contacter Maryline Caillat pour le changement d'un élément. Pour toute demande, le client peut envoyer un mail à l'adresse suivante : artisanartcuirvallon07@gmail.com en fournissant les photos du ou des produits. En fonction de la nature de la réparation, celle-ci pourra être payante et le client en sera informé.

ARTICLE 8 • DONNÉES PERSONNELLES – COOKIES

Maryline Caillat ne fait pas usage de cookies mais recueille un certain nombre d'informations nécessaires notamment au traitement des commandes. Les informations sont strictement confidentielles dans le cadre de la gestion de la commande du client.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et au Règlement européen n° 2016-679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de modification, de suppression et de portabilité des données personnelles le concernant en écrivant à l'adresse : artisanartcuirvallon07@gmail.com ou par courrier.

ARTICLE 9 • DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La présentation et le contenu du site, constituent ensemble ou séparément des signes distinctifs ou des œuvres protégés par les lois et les conventions étrangères et internationales en vigueur en matière de propriété intellectuelle. Maryline Caillat bénéficie des droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'utilisation du site, des photos et contenus. L'accès au site ne confère au client aucun droit sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au site ni aux signes distinctifs et contenus. Toute reproduction totale ou partielle des signes distinctifs et contenus est interdite, de même que la représentation, la modification, la transmission, la publication, l'adaptation, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou l'exploitation de quelque manière que ce soit de tout ou partie du site sans l'autorisation écrite et préalable de Maryline Caillat. La création de tout lien hypertexte renvoyant à une quelconque page du site est strictement interdite sans l'accord écrit préalable de Maryline Caillat. Sans accord préalable, à quelque titre que ce soit, l'utilisation de tout ou partie du site pourra faire l'objet d'une action appropriée, notamment d'une action en contrefaçon.



ARTICLE 10 • LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Maryline Caillat s'engage à la bonne exécution des obligations convenues avec le client. Toutefois, la responsabilité de Maryline Caillat ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de la vente due, soit au fait du client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

Maryline Caillat ne saurait donc en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique, la connexion du client au site se faisant sous son entière responsabilité. Maryline Caillat pourra suspendre l'accès, sans préavis, au site, pour des raisons de maintenance, de mise à jour ou pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 11 • FORCE MAJEURE

Maryline Caillat ne sera pas responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations au titre de la commande passée par le client, si cette non-exécution est provoquée par un événement constitutif d'un cas de force majeure telle que définie par le droit positif. Dans cette éventualité, Maryline Caillat informera le client de la survenue d'un tel événement dans un délai de trois jours francs suivant sa survenance. Passé un délai d'un mois, et dans l'hypothèse où l'évènement constitutif d'un cas de force majeure persisterait, la commande sera annulée et fera, le cas échéant, l'objet d'un remboursement dans un délai maximum trente jours.

ARTICLE 12 • DROIT APPLICABLE

Les CGV sont exécutées et interprétées conformément au droit français.

En cas de litige le client s'adressa par priorité à Maryline Caillat pour obtenir une solution amiable. Le client pourra également recourir à un médiateur de la consommation sectoriel, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Tout litige non résolu de manière amiable sera soumis au tribunal compétent.